

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DU DOUBS**

Intitulé du service versant :

DEPARTEMENT DU DOUBS

Direction Enfance Famille – Service PMI – 18, rue de la Préfecture - BESANCON

N° de versement : 2302W

Métrage : 1 Mètre

Date du versement :

16/11/2015

Exemplaire destiné au service versant

Exemplaire destiné aux Archives

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-9	Dossiers médicaux des enfants confiés à l'ASE Le médecin chargé de la direction du service protection maternelle et infantile assure le suivi médical des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. À ce titre, il conserve des dossiers médicaux, dont le reclassement dans les dossiers des mineurs n'a pas pu être opéré, faute de temps et de place. Les dossiers figurant ci-dessous complètent donc les dossiers judiciaires, administratifs et scolaires versés, pour les mêmes mineurs, par le service de l'aide sociale à l'enfance du Conseil général. Une annexe nominative a été établie. Elle est communicable sur dérogation jusque 2058, c'est-à-dire 50 ans après la fin de la prise en charge du dernier mineur (on considère que la prise en charge a cessé aux 21 ans du plus jeune mineur).	1992-1993		
1-7	Sans pathologie particulière	1992-1993		
1-3	1992			
1	A à D			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
2	E à M	1992-1993		
3	N à Z			
4-7	1993			
4	A à F			
5	G à L			
6	M à R			
7	S à Z			
8-9	Pathologie lourde			
8	1992			
9	1993			

Le chef du service versant :

Reçu les documents ci-dessus mentionnés

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie VIDAL